

Centre Thérapeutique de Jour (CTJ)

Filière :

Santé

Carte d'identité

Nom de l'institution :

Fondation de Nant

Nom du service :

Centre Thérapeutique de Jour

Coordonnées : (adresse, téléphone, mail, site Internet, etc.)

Rue des Vergers 2
1815 Clarens
021 963 43 33
infirmier.ctjant.ch

Missions principales :

Accueillir des patients souffrant de troubles psychiques graves dans des TTT de groupe autour de la vie quotidienne. Organiser des réseaux et des coordinations autour des pathologies associées (addictions diverses, troubles de l'adaptation sociale...)

Clientèle :

- Adultes (18-65 ans)
- Personnes ayant un lieu de vie

Liste des affections/pathologies :

- Pathologies névrotiques
- Pathologies psychotiques (schizophrénies diverses, trouble bipolaires...)
- Pathologies des états limites (troubles du caractère)
- Troubles obsessionnel
- Comorbidités (toxicomanies diverses, dépression, troubles alimentaires...)

Provenance des patients :

- Autres unités du secteur (Unités hospitalières de psy adulte, Polyclinique, UAS, CIT)
- Psychiatres et autres médecins privés

Durée moyenne de séjour :

De 3 mois à 24 mois

Organisation du service

Localisation/géographie :

- Riviera Vaudoise
- Rue des Vergers 2, 1815 Clarens
- Ligne de Bus 1 des VMCV
- Arrêts : Clarens ou Gambetta

Nombre d'unités :

1

Nombre de lits :

0

Particularités du service :

- Repas confectionné par les soignants
- Repas pris avec les patients

Liens fonctionnels avec :

- Autres unités du secteur
- CMS
- Services sociaux cantonaux et communaux
- Médecins

Equipement, matériel spécifique du service :

Moyens pédagogiques spécifiques mis à disposition dans le service :

- Praticiens Formateurs de l'institution
- Travaux de recherche de l'équipe
- Suivi individuel par un référent du service (1 heure par semaine)
- Equipe thérapeutique

Encadrement

ICS :

Raymond Panchaud, directeur des soins, 021 925 27 27

(nom et prénom, fonction, n° de téléphone)

ICUS 1 :

Yves Donon, 021 965 43 33

ICUS 2 :

Marie-Antoinette Chèvre, 021 965 43 33

Praticiens-formateurs :

David Nicollet, 021 965 43 33

Référents :

Autres collaborateurs-ressource :

Francine Joliat, Dr Guignard, Mme Hinni-Blanc (psychologue)

Dotation infirmière :

4,2 postes

Informations complémentaires

Horaires :

8h00 - 16h30 sauf le mercredi 8h30 - 17h30, fermé le week-end

Repas :

Pris sur le service avec les patients, 7 francs le repas, remboursé à la fin du stage

Blouses :

Non

Logement :

Chambres disponibles et gratuites sur le site hospitalier de Nant à Corsier.

Transports publics :

Bus, train, parking gratuit

Divers :

- Activité le jeudi, remboursée à la fin du stage

Mise en garde :

Si un proche ou un membre de votre famille reçoit ou a reçu des soins dans une des unités de la Fondation de Nant, nous vous demandons de choisir une autre institution psychiatrique pour réaliser votre stage. Cette décision garantit la confidentialité de la personne traitée, et vous assure une position de soignant la plus neutre possible.

Offre en formation

Afin de préciser au mieux les compétences développées dans les différents lieux de stage, nous vous proposons ci-dessous d'identifier la fréquence d'apparition des indicateurs de développement de chaque compétence. Pour ce faire, dans la colonne « Note » cochez un chiffre de 0 à 4 :

0 = l'indicateur n'est jamais présent

4 = l'indicateur est toujours présent

Compétence 1

Note 0 1 2 3 4	Concevoir, réaliser, évaluer des prestations infirmières en partenariat avec la clientèle :
4	en définissant, avec les acteurs impliqués, un projet de soins et les moyens pour le mettre en œuvre.
4	en intégrant les nouvelles connaissances et méthodes adaptées aux soins infirmiers dans l'activité professionnelle.
4	en évaluant et créant des conditions permettant le soutien et la suppléance dans les activités de la vie quotidienne.
4	en accompagnant la clientèle dans les situations de crise et dans la période de fin de vie.
4	en utilisant des réponses différenciées dans ses interventions éducatives, préventives, diagnostics et thérapeutiques.
3	en élaborant et en proposant des actions d'éducation à la santé, de réadaptation fonctionnelle et de réinsertion sociale.
4	en créant des conditions qui garantissent le respect des dimensions légales, déontologiques et éthiques.

Moyens mis à disposition

--

Compétence 2

Note 0 1 2 3 4	Construire, avec la clientèle, une relation professionnelle dans la perspective du projet de soins :
4	en considérant l'histoire et le contexte de vie de la clientèle comme déterminant de la situation et du projet de soins.
4	en intégrant les caractéristiques propres aux situations relationnelles asymétriques (âge, état de santé, situation sociale, etc.).en s'impliquant personnellement dans le respect de l'altérité du client.

4	en mettant en œuvre des capacités de communication verbale et non verbale.
4	en mettant en place et en maintenant le(s) cadre(s) nécessaire(s) au travail relationnel.
4	en offrant l'espace et le temps qui permettent d'accompagner la recherche et la construction du sens de l'expérience de vie par le client.
0	en utilisant le geste et les soins au corps comme médiateur et support de la relation.
4	en faisant valoir, dans l'équipe interdisciplinaire, les intérêts du client.

Moyens mis à disposition

--

Compétence 3

Note	
0	
1	
2	Promouvoir la santé et accompagner la clientèle dans son processus de gestion de la santé :
3	
4	
3	
4	en initiant et en participant à des actions visant à favoriser la santé communautaire. .
4	en favorisant chez le client l'expression d'une demande et en l'aidant à la clarifier. s
3	en utilisant des approches pédagogiques personnalisées et en tenant compte des caractéristiques identifiées chez le client.
4	en cheminant avec le client dans la recherche et l'application de solutions adaptée.

Moyens mis à disposition

--

Compétence 4

Note	
0	
1	
2	Evaluer sa pratique professionnelle afin d'ajuster, de développer et de conceptualiser ses interventions :
3	
4	
4	
4	en ayant recours à la réflexion dans l'action et sur l'action.
4	en se référant à un corpus de connaissances professionnelles actualisées et propre au champ disciplinaire infirmier.
3	en actualisant régulièrement et systématiquement ses connaissances professionnelles.
3	en se référant au cadre déontologique, éthique et légal et en participant à son développement.

Moyens mis à disposition

--

Compétence 5

Note 0 1 2 3 4	Contribuer aux recherches conduites par des chercheurs en soins infirmiers et participer à des recherches interdisciplinaires :
3	en proposant des projets de recherche prioritairement issus des problématiques de terrain.
2	en respectant les principes éthiques liés à la recherche.
3	en utilisant des méthodes de recherche adaptées à la problématique.
3	en participant à la production des connaissances infirmières basées sur des fondements scientifiques.
3	en veillant à la diffusion et à l'utilisation des résultats de la recherche.

Moyens mis à disposition

--

Compétence 6

Note 0 1 2 3 4	Mener des actions de formation auprès des étudiants en soins infirmiers, des pairs et des acteurs du système socio-sanitaire :
2	en démontrant et en explicitant son expertise en soins infirmiers.
2	en organisant des actions de formation en fonction des besoins des personnes.
0	en encadrant les étudiants en soins infirmiers dans la réalisation de leurs prestations.
0	en accompagnant les professionnels des soins et les stagiaires nouvellement arrivés dans le lieu de soins et en participant à leur évaluation.
2	en accompagnant et en soutenant les personnes dans les processus de changement.
4	en s'appuyant sur les ressources de ses partenaires professionnels.

Moyens mis à disposition

--

Compétence 7

Note 0 1 2 3 4	Collaborer au fonctionnement du système de santé :
--------------------------------------	---

3	en orientant la clientèle dans ses démarches et son utilisation du système de santé.
4	en contribuant de manière adéquate aux différents réseaux qui le composent.
4	en recourant aux prestations et compétences des autres professionnels.
4	en participant au développement du réseau par ses propositions, innovations et questions.
4	en situant les réflexions relatives au système de santé dans leur contexte socioculturel, économique et politique.
4	en assumant ses prestations, ses prises de position et ses décisions.

Moyens mis à disposition

--

Compétence 8

Note 0 1 2 3 4	Participer aux démarches qualité du système socio-sanitaire :
3	en évaluant la qualité des soins et l'efficacité professionnelle.
2	en développant et en adaptant des démarches, outils, méthodes et techniques d'évaluation de la qualité.
3	en prenant en compte la satisfaction objective et subjective de la clientèle.
3	en intégrant, dans sa pratique, les résultats et propositions des démarches qualité du système socio-sanitaire.

Moyens mis à disposition

--

Compétence 9

Note 0 1 2 3 4	S'impliquer par son discours et ses actes, dans le développement et l'explicitation du rôle infirmier :
4	en assumant les responsabilités liées à l'exercice du rôle infirmier, autonome et délégué.
4	en défendant des conditions de travail favorables à un exercice professionnel de qualité.
4	en participant aux processus décisionnels concernant le domaine de la santé.
4	en affirmant le point de vue infirmier dans les prises en charge interdisciplinaires.
4	en communiquant le point de vue infirmier dans des manifestations interdisciplinaires (congrès, symposium, publications, etc.).

Moyens mis à disposition

--

Conditions préalables posées à l'étudiant :

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">- Intérêt pour la psychiatrie- Intérêt pour le travail groupal |
|---|

Nombre d'étudiants accueillis par année :

En rapport avec la condition suivante

Maximum par période de stage :

2
